

Mathieu d'Avignon. *Champlain et les fondateurs oubliés. Les figures du père et le mythe de la fondation.* Québec, Presses de l'Université Laval, 2008. xvi-540 p.

Patrice Groulx

Volume 10, numéro 1, automne 2009

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1023164ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1023164ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1492-8647 (imprimé)

1927-9299 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Groulx, P. (2009). Compte rendu de [Mathieu d'Avignon. *Champlain et les fondateurs oubliés. Les figures du père et le mythe de la fondation.* Québec, Presses de l'Université Laval, 2008. xvi-540 p.] *Mens*, 10(1), 157-161.
<https://doi.org/10.7202/1023164ar>

Mathieu d'Avignon. *Champlain et les fondateurs oubliés. Les figures du père et le mythe de la fondation.* Québec, Presses de l'Université Laval, 2008. xvi-540 p.

C'est devenu un truisme de dire que les anniversaires marquants sont l'occasion pour les historiens de dépoussiérer les mythes. Nous avons ici un nouvel exemple de ce type de révision, Mathieu d'Avignon ayant produit un volumineux ouvrage sur la fondation de Québec par Champlain, dont on célèbre en 2008 le quatrième centenaire.

Sa thèse pourrait se résumer ainsi : la fondation de Québec par Champlain en 1608 n'a été rendue possible que par une alliance conclue en 1603 dans les environs de Tadoussac. Cette alliance a été conclue par les Innus (Montagnais) d'un côté, et les Français de l'autre. Sans elle, l'installation de Champlain à Québec aurait été impossible.

Dès lors, il y aurait eu cinq fondateurs : Anadabijou, principal chef innu présent à Tadoussac ; le roi de France Henri IV, qui a offert son alliance aux Innus ; François Gravé, sieur du Pont, représentant du roi en 1603 et fidèle appui de Champlain dans les années qui ont suivi ; Pierre Dugua, sieur de Mons, commanditaire de l'installation de Champlain en 1608, et bien entendu Samuel de Champlain lui-même. En somme, Champlain n'était pas le seul fondateur, mais pourtant, on n'a retenu que son nom. Pourquoi ? Essentiellement, explique d'Avignon, parce qu'il a opportunément orchestré, au fil de ses écrits, l'effacement progressif des autres personnages, de même que l'événement de 1603. Il décrit ce dernier dans son premier ouvrage, *Des Sauvages*, mais lorsqu'il publie ses *Voyages* de 1613 à 1632, il le laisse tomber. Pire, il ignore ses amis et ses appuis, ou il en brosse un portrait de plus en plus désavantageux, tout en donnant de lui-même l'image d'un bon catholique et d'un colonisateur. La tradition historiographique se consolidera au XIX^e siècle à partir de ces *Voyages*, surtout l'édition de 1632, et retiendra un portrait de Champlain qui flatte le Canada français. Le rôle de Dugua sera d'autant plus étouffé qu'il était protestant et qu'il préférerait le commerce

(en d'autres mots, s'enrichir personnellement) à la colonisation. En définitive, croit d'Avignon, il faut réhabiliter les fondateurs méconnus, et surtout reconnaître la place de l'alliance de 1603 dans la fondation de 1608.

La démarche de l'auteur consiste en une relecture d'un corpus impressionnant de textes, ceux de Champlain, ceux des contemporains de Champlain, et finalement ceux des historiens qui ont parlé de la fondation, du XVII^e siècle jusqu'à aujourd'hui. L'auteur recoupe les textes les uns avec les autres. L'effacement progressif des traces de l'alliance de 1603 et des autres fondateurs est patent. Mais tout de même, souligne d'Avignon, ces traces réapparaissent occasionnellement chez certains historiens. Charles-Henri Laverdière, notamment, reconnaît que Dugua a beaucoup contribué à la fondation de Québec; Benjamin Sulte, pour sa part, montre que la rencontre de 1603 n'était pas inconséquente et qu'il y avait plus qu'on pensait à dire au sujet de Gravé. En somme, la tradition majoritaire et canonique, celle qui couvre Champlain de lauriers, ne fait jamais l'unanimité. Mais c'est surtout à partir de 1945, d'abord avec Léo-Paul Desrosiers, puis Marcel Trudel et le père Victor Tremblay, que la rencontre de Tadoussac en 1603 prend une allure fondatrice. Cette relecture récente laisse davantage de place aux acteurs autochtones dans la fondation de la colonie française.

Dans l'ensemble, l'approche méthodique de d'Avignon est recommandable: décortiquer les textes, les comparer, les replacer en contexte, c'est de la bonne procédure. Mais ces moyens sont loin d'être suffisants pour être convaincants quant à la thèse d'ensemble. En premier lieu, si la sélection des auteurs étudiés est valide, elle se limite presque aux seuls francophones (France et Canada français). D'Avignon effectue bien quelques incursions dans les écrits de langue anglaise, mais elles sont trop timides. Or, la légende de Champlain et de la fondation de Québec est aussi le fait d'une quantité de chercheurs anglophones (Canada anglais et États-Unis), dont plusieurs biographes. Bien sûr, ce sont les recherches et les études en langue française qui structurent principalement la légende de Champlain

dans l'imaginaire québécois, mais il aurait au moins fallu poser le problème des influences venues de la tradition anglophone, quitte à les réserver pour une autre recherche.

Deuxièmement, peut-on parler des « figures du père » sans analyser, justement, les innombrables figurations non textuelles de Champlain, de ses acolytes et de leurs actes, celles qu'on trouve dans les innombrables images du héros et dans les monuments? D'Avignon ne s'y risque pas et, à mon avis, commet ici une erreur qui ressemble à une régression interprétative. Cela tient-il au fait que son maître à penser soit Marcel Trudel, qui a effectivement contribué à la modernisation historiographique de la Nouvelle-France dans les années 1960, mais qui n'a jamais poussé la critique plus loin que celle d'une judicieuse relecture des archives? Trudel a surtout été largement dépassé depuis une quinzaine d'années par plusieurs relectures des mythes fondateurs de la Nouvelle-France, du Québec ou du Canada qui ont combiné l'analyse des textes historiques et des productions commémoratives. On sait maintenant que dès la seconde moitié du XIX^e siècle, les commémorations sociopolitiques ont été étroitement imbriquées à la recherche érudite, un phénomène qui permet de saisir la pénétration des mythes historiques dans la société. Il se peut aussi que d'Avignon ait été mal servi par la conjoncture commémorative actuelle, puisque plusieurs travaux publiés ces dernières années ont traité des célébrations de Champlain; on comprendrait que lui-même n'ait pas vu la nécessité d'y revenir. Il n'en reste pas moins qu'il aurait pu renforcer un des arguments centraux de sa propre recherche, à savoir que la focalisation sur Champlain a conduit à l'effacement des autres « fondateurs », s'il avait étudié la place respective de tous ces méconnus dans l'imaginaire historique.

Cet ouvrage soulève une question plus fondamentale : pourquoi les chercheurs d'aujourd'hui devraient-ils poursuivre la quête obsessionnelle des fondateurs et des fondations? D'Avignon semble penser que l'héritage historiographique de la société québécoise est insuffisant du fait qu'on n'ait jusqu'à présent fixé les yeux que sur Champlain et sur 1608. Ce n'est pourtant pas dans cette direction que pointent les

changements de paradigme apportés par la quête d'une « histoire totale » (dès les années 1930 en France), et par l'étude des « lieux de mémoire » sous l'impulsion de Pierre Nora dans les années 1980. En repoussant plus loin en arrière la recherche des origines, il évite de remettre en question le cul-de-sac conceptuel que représente aujourd'hui cette quête. En quoi ajouter un chef innu, le roi de France et deux marchands au portrait de famille des « fondateurs » aidera-t-il la société québécoise à replacer dans une juste perspective les mythes eurocentristes et religieux qui continuent de l'habiter? Il y a d'ailleurs une forme de fausse représentation à annoncer en couverture du livre que cette étude porte sur « les figures du père et le mythe de la fondation », alors qu'elle ne contient aucune discussion sérieuse de l'un et l'autre concepts.

Quant à la forme de cet ouvrage, elle est déconcertante. Le texte est démesurément long et lourd. La moitié consiste en citations qui sont souvent répétées par l'auteur dans ses propres mots, et qui sont accompagnées par 1 970 notes de bas de page. Certaines informations sont superflues, par exemple les biographies de chaque auteur étudié, qui n'apportent rien à la compréhension de leurs travaux. On a l'impression de lire la thèse doctorale d'où est tiré le livre, sans l'élagage nécessaire pour rendre la démonstration plus fluide.

Il reste un point délicat à juger. Il est clair que pour Mathieu d'Avignon, comme pour certains de ses contemporains, dont je suis, la mémoire amérindienne est la grande négligée de notre historiographie. L'héritage « canadien-français », dont on ne finit pas au Québec de traîner les scories, n'a le plus souvent traité les Autochtones que par le mépris ou la condescendance, qui parfois se mutent en haine. Dans la quête d'une vérité qui se dégage de mémoires contradictoires, les historiennes et les historiens doivent constamment ruser avec les stéréotypes. Celui du territoire « vierge » au moment de la fondation de Québec en est un, que l'auteur critique avec raison. Faut-il pour autant élever la rencontre de 1603 au niveau d'une « alliance » alors que les contemporains ne paraissent pas la voir comme telle?

J'ai l'impression qu'on retrouve dans l'argumentaire de l'alliance un travers imposé par notre système juridique qui, pour rétablir les Amérindiens dans leurs droits ancestraux, oblige à réinventer l'histoire au mépris de la réalité. Cela a été le cas avec l'arrêt Sioui en 1990 et le soi-disant « traité » de Murray. On semble vouloir rééditer l'expérience avec la rencontre de 1603 et une « tradition orale », acceptée trop vite, au sujet de l'origine innue du toponyme Québec (p. 156-159). Il est indéniable que l'avenir des Innus et de tous les Amérindiens passe par une autonomie gouvernementale réelle. Pour l'obtenir, ils doivent notamment composer avec un cadennassage juridico-politique qui fait la honte du Canada. Mais est-il nécessaire d'inventer des alliances là où il y a des ententes plus ou moins fermes, en espérant que le terme finisse par s'imposer dans la doctrine juridique?

Pour conclure, cet ouvrage apporte certainement du neuf dans nos connaissances sur Champlain et sur la tradition héroïsante qu'il a lui-même inaugurée. Par contre, il n'innove pas dans l'étude de cette représentation. Souhaitons que l'auteur, ou un autre, poursuive et élargisse l'enquête.

— Patrice Groulx
Département d'histoire
Université Laval

Patrice Groulx. *La marche des morts illustres. Benjamin Sulte, l'histoire et la commémoration.* Gatineau, Vents d'Ouest, 2008. 286 p.

L'histoire vraie d'aujourd'hui est la mémoire jetée en pâture aux historiens de demain. C'est du moins l'impression qui reste gravée dans notre esprit après que l'on a retourné la dernière page de *La marche des morts illustres* de l'historien Patrice Groulx. L'aspiration à la vérité, on le sait pour se l'être fait dire et répéter, est constitutive de la pratique historique. La plupart des historiens se réclament de